

**GRANDS SCHÉMAS, GRANDS ENJEUX**

En cette première année pleine de la nouvelle mandature régionale, le Conseil régional ne chôme pas, le CESER non plus! Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), schéma régional de la biodiversité (SRB), contrats de plan interrégionaux (CPIER)... Derrière ces sigles souvent vus comme (trop) techniques, beaucoup d'enjeux essentiels pour notre région sont mis en discussion cette année! Dessiner l'avenir de l'économie régionale et la manière dont la collectivité régionale peut accompagner les nécessaires transitions en matière sociale comme environnementale; projeter les équilibres de territoires, que ce soit en termes de gestion du foncier ou d'accès aux équipements et services par exemple culturels; maîtriser le développement des activités logistiques et de production-recyclage des déchets; préserver les ressources et les écosystèmes de nos territoires de montagnes comme des cours d'eau de nos bassins versants; inscrire résolument la région dans une nouvelle ambition de préservation de la biodiversité... Sur chacun de ces dossiers structurants, le CESER a répondu présent, en contribuant en amont, pendant les phases de concertation d'une part, en exprimant son avis sur les documents définitifs d'autre part, et je vous invite à découvrir quelques-uns de ces travaux primordiaux dans la présente lettre. Car participer au « faire société », c'est participer à une démarche essentielle : celle de se mettre collectivement d'accord sur les trajectoires à suivre pour les années qui viennent. De concertation et de participation au débat public, il a été précisément question lors du colloque organisé par le CESER Nouvelle-Aquitaine, à l'occasion de ses 50 ans. Un colloque dont nous ne dévoilons que quelques mots privilégiés dans cette lettre, mais dont nous vous restituons les actes plus détaillés à la rentrée. D'ici là, nous vous souhaitons un agréable été, en espérant qu'il sera pour vous l'occasion de (re) découvrir les richesses patrimoniales inégalées de la Nouvelle-Aquitaine!

Emmanuelle FOURNEYRON  
Présidente



toutes et tous à une citoyenneté active, pour ensemble, réussir à « transformer demain ». Face aux défis et mutations que nous affrontons, comment ouvrir de nouvelles lignes d'horizon plus justes, plus prometteuses en termes de progrès et de perspectives d'épanouissement – plus porteuses d'espoirs pour chacune et chacun – et plus respectueuses de l'environnement ?

**CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION  
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE  
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS  
REPRÉSENTANT 111\* ORGANISATIONS  
PATRONALES, SYNDICALES, ASSO-  
CIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...  
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS  
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.**

\* en représentation directe et indirecte

**ACTU COLLOQUE DU CESER**

**« Réinventer le débat public et transformer demain ! »**

2022 est une année importante pour les CESER : ils célèbrent leurs 50 ans! 50 ans à représenter la diversité de la société civile régionale, 50 ans à éclairer la décision et l'action publiques, 50 ans au service de la construction de l'intérêt régional. Riche de sa diversité interne et de sa tradition de dialogue, le CESER Nouvelle-Aquitaine a proposé de célébrer cette date particulière le 7 juillet, en invitant les néo-aquitaines et néo-aquitains à réfléchir ensemble à l'avenir, sur le thème « Réinventer le débat public et transformer demain! », avec en qualité de grand témoin Thierry BEAUDET, Président du CESE de la République.

Plus de 200 personnes, représentant une grande diversité d'organisations de la société civile (organisations d'employeurs, de syndicats de salariés et du monde associatif et environnemental de la région), mais aussi des élus, des services de l'État, de la Chambre régionale des Comptes, de différents conseils de développement, des anciens membres des 3 ex-CESER... ont participé au colloque du CESER le 7 juillet.

Ce fut un moment de partage convivial, mais aussi, par les thèmes abordés, un temps d'échanges d'une certaine gravité. Le CESER a fait le choix de mettre en discussion et en débat, ce qui revient comme des récurrences dans beaucoup des travaux du CESER : comment réinventer le débat public, combler les fractures démocratiques, contribuer à réenchanter la participation de

**Sommaire Lettre N° 35**

<b>Colloque « Réinventer le débat public et transformer demain ! »</b>	<b>P.1-2</b>
<b>Stratégie régionale d'évaluation</b>	<b>P.2</b>
<b>SRDEII 2022-2028 &amp; SRADDET</b>	<b>P.2</b>
<b>L'accès aux équipements culturels pour chacun</b>	<b>P.3</b>
<b>Biodiversité</b>	<b>P.4</b>
<b>Territoires : le Bureau du CESER à Pompadour!</b>	<b>P.4</b>



## LE PROGRAMME

Ouverture par **Emmanuelle FOURNEYRON**, Présidente du CESER Nouvelle-Aquitaine  
Allocutions de **Fabienne BUCCIO**, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et d'**Alain ROUSSET**, Président du Conseil régional

### Première discussion : « Réinventer le débat public ? »

- **Céline BRACONNIER**, Professeure des Universités en Sciences Politiques. Directrice de Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye
- **Sandrine RUI**, Maîtresse de conférences en sociologie au Centre Émile Durkheim et ancienne Vice-présidente de l'Université de Bordeaux en charge de la formation et de la vie universitaire et citoyenne
- **Evanne JEANNE-ROSE**, Vice-président de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), membre du CESE
- **Vincent JAROUSSEAU**, photjournaliste, documentariste

### Deuxième discussion : « Transformer demain ! »

- **Thierry BEAUDET**, Président du CESE de la République
- **Justin DANIEL**, Président du Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation de Martinique (CESECEM), Professeur de Sciences Politiques à l'Université des Antilles et Directeur du laboratoire caribéen de sciences sociales
- **Emmanuelle FOURNEYRON**, Présidente du CESER Nouvelle-Aquitaine

Clôture par **Emmanuelle FOURNEYRON**, Présidente du CESER Nouvelle-Aquitaine et **Thierry BEAUDET**, Président du CESE de la République  
Le colloque était animé par **Claudia COURTOIS**, journaliste indépendante



### Ils ont dit...

Alain ROUSSET, a exprimé son « besoin du CESER » et formulé la proposition de « travailler ensemble pour Néo Terra et Néo Societas ». La Préfète de région, Fabienne BUCCIO identifie pour sa part le CESER comme « un cadre apaisé et organisé pour un débat utile » ; c'est un lieu « où sont réunies les conditions essentielles du débat : déontologie du dialogue, légitimité des représentants qui s'expriment, capacité à passer du débat à l'action... ».

Le Président du CESE, Thierry BEAUDET, estime lui que « c'est plus que jamais le temps des sociétés civiles. (...) La valeur du dernier mot, que détient le Parlement, dépend très largement de la valeur des premiers mots que nous formulons. Ces premiers mots sont ceux des CESER et du CESE, c'est une formidable mission... ».

Vous pouvez revoir ce colloque en vidéo sur le site Internet du CESER : <https://www.ceser-nouvelle-aquitaine.fr/actualite/revivez-le-colloque-du-7-juillet-2022-en-vidéo>  
Nous vous donnons rendez-vous dans notre Lettre de septembre pour le compte rendu des débats.

AVIS

## SRDEII 2022-2028, ACCÉLÉRATEUR DES TRANSITIONS



Le nouveau Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), issu d'un important travail de concertation à laquelle le CESER a participé en proposant une contribution en mars 2022, est salué par le CESER.

L'ambition de réorienter l'économie régionale pour répondre aux défis énergétique, environnemental, économique et sociétal actuels est partagée par l'Assemblée; elle sera attentive à la traduction concrète de cette ambition dans les orientations budgétaires et dans les règlements d'intervention du Conseil régional, ainsi qu'à sa cohérence et complémentarité avec les autres schémas et la feuille de route Néo Terra.

Parmi les défis relevés par le CESER, la nécessité de faire évoluer les emplois et les formations afin de répondre aux nouvelles aspirations des individus tout en répondant aux besoins du monde économique, celui de la prise en compte de la dimension sociale, particulièrement en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Pour le CESER, ce schéma représente un accélérateur des transitions en cours et doit donc participer concrètement au développement de nouveaux modes de production fondés sur une utilisation raisonnée des ressources. Il s'agit d'une ambition politique forte qui doit être corrélée avec des moyens financiers tout aussi forts.

CONTRIBUTION

## ÉVALUATION ET CONTRIBUTION DU CESER

Sollicité sur les améliorations possibles de l'exercice d'évaluation au sein de la collectivité régionale, le CESER a présenté une contribution pour éclairer la réflexion engagée par l'exécutif régional. Cette contribution propose notamment de nouvelles modalités de fonctionnement de la Commission d'évaluation des politiques publiques renouvelée, de renforcer la dimension participative d'élaboration du programme d'évaluation, d'organiser une diffusion large et complète des résultats d'évaluation, pour permettre la mise en débat et renforcer la transparence de l'action publique.

CONTRIBUTION

## SRADDET : UNE STRATÉGIE À DÉCLINER DANS LES POLITIQUES ET LES TERRITOIRES



Le Conseil régional a engagé la procédure de révision du Schéma Régional, d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) pour, notamment prendre en compte des évolutions législatives et réglementaires récentes sur trois domaines :

- gestion économe de l'espace et lutte contre l'artificialisation;
- prévention et gestion des déchets;
- développement et localisation des constructions logistiques.

Le CESER propose une contribution en amont de la révision du schéma, avant d'être formellement saisi lors de la phase de concertation. Modalités de répartition de l'enveloppe de consommation foncière, réduction de la production de déchets et de déchets non recyclés, non compostés et non valorisés, maîtrise du besoin de développement de la logistique... sont les questions et/ou pistes abordées dans la contribution du CESER.

# RÉTABLISSEMENT DES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES EN 2021 SALUÉ, MAIS DES INQUIÉTUDES POUR L'AVENIR !

Après la dégradation des principaux indicateurs financiers constatée au compte administratif 2020 en raison des effets de la crise sanitaire, l'année 2021 marque une amélioration très sensible de plusieurs indicateurs. Le CESER souligne la gestion efficace du budget régional, en regrettant une nouvelle fois que les réformes successives portant sur les ressources des collectivités tendent vers une forme de tutelle de l'État sur la collectivité.

Le CESER encourage la gestion prudente et le moindre recours à l'emprunt. Diversification des financements, en particulier par les émissions d'obligations, et poursuite de la stratégie de sécurisation du coût de la dette, dans un contexte financier de hausse des taux sont appréciés par l'Assemblée.

Pour autant, les prochains exercices seront complexes. Le déclenchement de la guerre en Ukraine a provoqué un nouveau choc et accentué des difficultés dont l'impact déjà perceptible aura des répercussions sur un plus long terme : hausse des coûts de l'énergie,

des prix des produits alimentaires et de certains produits industriels, instabilité géopolitique et risques de pénurie, difficultés d'approvisionnement... L'inflation devrait avoir des incidences aussi bien sur les dépenses régionales que sur les recettes (par exemple baisse des immatriculations et des recettes fiscales associées). De même, l'accroissement de la dette régionale et les risques de hausse des taux pourraient, à l'avenir, peser plus lourdement sur les finances régionales et affecter les stratégies d'investissement.

Face à un cadre budgétaire certainement plus contraint, le Conseil régional devra réaffirmer ses priorités : quels seront les politiques, les dispositifs considérés comme prioritaires, sur lesquels l'effort budgétaire devra être concentré ?

Pour le CESER, le Conseil régional doit accentuer son effort pour accélérer la mise en œuvre de ses politiques en termes de transition énergétique, écologique et sociale, en s'appuyant sur la prochaine feuille de route Néo Terra, sur ses grands schémas structurants et sur la mise en place de critères d'éco-socio-conditionnalités.



## Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions



AVIS

### COOPÉRATION ET COORDINATION POUR DE NOUVELLES SOLUTIONS

Le Conseil régional a renouvelé son intention d'être partie prenante d'une nouvelle génération de Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) relatifs à deux territoires de montagne (le Massif Central et les Pyrénées) et trois bassins versants (la Loire, la Garonne et le Lot). Par sa spécificité géographique, la Nouvelle-Aquitaine est particulièrement concernée par les enjeux interrégionaux et transfrontaliers.

Pour le CESER, la coopération et la mise en synergie sont une source incontournable de solutions, notamment pour les territoires fragiles faisant face à des problématiques qui dépassent les frontières entre les régions et entre les États. Les CPIER s'inscrivent dans cette perspective. Une priorisation des stratégies et des actions à mener pourrait permettre d'en renforcer l'efficacité. L'Assemblée propose un premier regard sur la manière dont différents enjeux de l'aménagement et du développement durable des territoires sont mobilisés dans le cadre des CPIER :

- Les différents contrats ont pris en compte les dérives du tourisme de masse. Le CESER, qui a adopté fin 2021 un rapport sur les « Patrimoines, leviers de développement des territoires », partage ces approches faisant du patrimoine, un facteur d'identité, d'attractivité du territoire et de qualité du cadre de vie.
- Si les enjeux de l'eau sont clairement identifiés dans les CPIER, le CESER regrette cependant que les plans d'actions ne mettent pas davantage l'accent sur l'agroécologie. Ce sujet a été largement

développé dans le rapport du CESER « Réaliser la nécessaire transformation agroécologique » de mars 2021.

- Si les questions de mobilité sont abordées, elles tendent à laisser de côté les besoins des usagers du quotidien. L'approche des mobilités individuelles décarbonées est une nécessité absolue. Au-delà, le CESER invite à ne pas considérer comme inéluctables les mobilités individuelles et invite à envisager d'autres alternatives, s'appuyant sur les réseaux de transport collectifs ferroviaires et routiers.

Dans le prolongement de son rapport de juillet 2019 « Maîtrise du foncier : des bonnes intentions aux bonnes pratiques en Nouvelle-Aquitaine », le CESER souhaite que les enjeux fonciers et de lutte contre l'artificialisation soient davantage mis en avant. Ils constituent en effet un prisme privilégié pour poser les bases d'un nouveau modèle d'aménagement et de développement des territoires.



Par ailleurs, le CESER souhaite mettre en lumière les bonnes pratiques de certains CPIER en matière d'ingénierie, de suivi ou d'éco-socio-conditionnalités des actions.

## L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS, UNE DES CONDITIONS POUR LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE

AVIS



Les inégalités d'accès aux équipements culturels restent une réalité en Nouvelle-Aquitaine. Le CESER salue l'initiative régionale en faveur des équipements culturels et formule plusieurs propositions d'ajustement portant essentiellement sur les modalités d'intervention, afin de mieux prendre en compte les disparités territoriales et certaines conditionnalités d'intervention.

Il propose, par exemple, d'appliquer un taux d'intervention bonifié (25 % ou 30 %) pour des territoires ou collectivités à faible potentiel fiscal, de prendre en compte des projets privilégiant la réhabilitation de bâtiments existants et/ou de friches, d'ajouter un volet complémentaire d'accompagnement des porteurs de projet sur les modalités de gestion, de faire preuve de vigilance et de discernement dans l'application du critère de « viabilité économique »

comme condition d'éligibilité des projets, de soutenir la constitution de services de transport dédiés, de conditionner l'accompagnement des projets de création ou de rénovation de « Centres d'art et lieux dédiés à la diffusion de l'art contemporain » à un engagement à acquitter les droits de représentation des artistes-auteurs/autrices... Le CESER apprécie la mise en place d'un comité consultatif, dont la composition pourrait être élargie, et propose la mise en place d'une conférence des financeurs ou que le sujet des cofinancements soit inscrit à l'ordre du jour de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP).

Enfin, l'accès ou la participation à la vie culturelle et aux équipements culturels, adossés aux droits culturels et comme déterminant de l'action publique en matière culturelle, ne doit pas exclusivement reposer sur l'accès à des biens ou services marchands.

## POUR CHACUN, L'ACCÈS À UN TIERS-LIEUX À MOINS DE 20 MINUTES !

La Nouvelle-Aquitaine se caractérise par une très forte présence de Tiers-Lieux, la plus importante en région après l'Île-de-France (plus de 300 sur 2500 au plan national en 2021).

Le CESER considère que les Tiers-Lieux constituent de véritables laboratoires d'expérimentation des transitions écologique, économique, sociale et numérique de la société. Il salue donc la stratégie régionale proposée. La démarche de l'appel à manifestation d'intérêt choisie par le Conseil régional, basée sur un développement ascendant des projets qui partent des besoins des territoires, est, selon le CESER, particulièrement adaptée aux Tiers-Lieux.

Pour parfaire le maillage régional au bénéfice des territoires encore mal pourvus en Tiers-Lieux, le CESER propose que soient identifiées les raisons expliquant qu'aucune initiative n'ait vu le jour dans certains territoires, puis que les projets soient stimulés et accompagnés. Ces derniers, en lien avec les collectivités locales et la Coopérative des Tiers-Lieux, pourraient s'appuyer sur des lieux culturels ou socioculturels existants. Les Tiers-Lieux agricoles, dispositifs innovants peuvent participer à la sensibilisation à l'agroécologie et créer des ponts entre consommateurs et producteurs.

Enfin, le CESER invite le Conseil régional à offrir aux porteurs de projets un soutien en ingénierie avant la fin des deux années d'accompagnement; ceci participerait à la pérennisation des lieux.



## UNE STRATÉGIE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ CONCERTÉE

Dans une nouvelle contribution, le CESER salue le travail de préparation de la Stratégie régionale de la biodiversité, les cinq grandes orientations proposées ainsi que le dispositif de suivi et d'évaluation envisagé. Tout l'enjeu sera de parvenir à matérialiser l'ambition et à orienter l'action future de tous les acteurs néo-aquitains (décideurs politiques, acteurs socioéconomiques, citoyens) pour, enfin, préserver et reconquérir la biodiversité. Les stratégies précédentes, quelle qu'en soit l'échelle, n'ont en effet pas permis d'atteindre cet objectif.

Pour passer concrètement de la parole aux actes, des documents à la pratique, le CESER appelle tous les décideurs politiques du territoire néo-aquitain à s'approprier la future stratégie et à s'en saisir, à se former aux enjeux de biodiversité et à prendre acte du fait que pour atteindre les objectifs fixés, la biodiversité doit être au cœur de toutes les politiques publiques.



### ACTU Territoires

## PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE ÉQUINE EN SALLE ET EN SCÈNE. LE BUREAU DU CESER À POMPADOUR !



Dans le cadre de ses réunions mensuelles organisées « hors les murs », le Bureau du CESER a dédié une réunion de travail à la filière équine en Nouvelle-Aquitaine, à Pompadour dans les locaux de l'Institut français du cheval et de l'équitation, IFCE. En plus du haras national (le 2<sup>e</sup> de France) qui comprend une jumenterie et un hippodrome, Pompadour accueille le siège administratif de l'IFCE, qui gère en particulier la base nationale Sire d'identification des équidés. Après une présentation des grandes caractéristiques de la filière (de l'élevage, aux courses, « au travail », à la viande, aux flux financiers des paris...) et des enjeux d'avenir par Laëtitia

ANATOLE-MONNIER, Déléguée régionale de l'IFCE pour la Nouvelle-Aquitaine, Mathilde DHOLLANDE, Responsable marketing et communication à l'IFCE, Bernard BOUSSANGE, représentant de la Chambre d'Agriculture de Corrèze et Guy ESTRADÉ, conseiller du CESER et membre du Conseil scientifique de l'IFCE, les débats des conseiller(e)s ont essentiellement porté sur : l'après-crise COVID-19 et la reprise des activités, la formation, l'emploi et les difficultés de recrutement dans le secteur équin, le financement de la filière (basé principalement sur le pari hippique alimentant un fonds de redistribution), la gestion des risques épidémiques, les relations avec le projet de l'école vétérinaire à Limoges, l'impact (sur le morcellement du foncier, sur le bien-être animal...) du développement d'exploitations semi-professionnelles, la gouvernance du secteur, et enfin le

rôle important du monde équestre en termes de médiation sociale, d'intégration et d'insertion, auprès des personnes en situation de handicap ou en difficulté (réseau « Cheval et différence »). Avec Alain TISSEUIL, Maire d'Arnac-Pompadour et Président du Conseil d'administration de l'IFCE et Caroline TEYSSIER, Adjointe au Directeur général de l'IFCE, en charge du site de Pompadour, les échanges se sont concentrés sur les enjeux du transfert des sites « Haras national » aux collectivités locales qui doivent innover pour faire vivre et « animer » ce patrimoine en lien avec des associations locales. Ainsi, c'est l'association Scènes de manège qui exploite le site de Pompadour en organisant des visites touristiques, des événements publics (spectacles équestres avec cette année les Hasta Luego, cabarets équestres, balade contée et théâtralisée autour du patrimoine...), la réception de groupes.

Ces témoignages ont permis au CESER de prendre la mesure de la complexité, de la richesse et de l'importance de cette filière équine pour l'économie, l'emploi, la cohésion sociale, l'aménagement du territoire... en Nouvelle-Aquitaine : 1<sup>ère</sup> région en termes de structures équestres et 2<sup>e</sup> en termes de compétitions organisées (l'équitation est le 4<sup>e</sup> sport national en nombre de pratiquants), plus de 11% des élevages, des cavaliers de compétition, berceau de race du poney landais, du pottok, de l'âne des Pyrénées, de l'anglo-arabe et des races mulassières (trait poitevin et baudet du Poitou). L'élevage se concentre fortement sur la zone pyrénéenne, mais une utilisation en course ou en sport-loisir est fortement développée autour des villes moyennes et des métropoles... En termes d'aménagement du territoire et de développement local, suite au désengagement de l'État des Haras nationaux, ce sont bien le dynamisme et le volontarisme des acteurs locaux, en lien avec l'IFCE, qui permettent de maintenir et développer l'activité autour de la filière cheval encore insuffisamment connue et reconnue.



ISSN : 2555-297 X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Maquette : Kymzo Réalisation : Imp. Laplante

Crédits photos : Région Nouvelle-Aquitaine : Pierre Carton, Alban Gilbert, Paul Robin, Françoise Roch - CRTNA : JL Kokel - Phovoir : Brandon-Bolender de Pixabay, J.Damasse - Photothèque du CESER Nouvelle-Aquitaine

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

**CESER**  
RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE